Le fonds de prÃ©vention des risques naturels majeurs

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2026

Ã€ l'heure des dÃ©bats sur le budget 2027 et les prioritÃ©s de la dÃ©pense publique, la Cour des comptes apporte un Ã©claira sur le financement de la prÃ©vention des risques naturels. Son rapport examine la place du fonds de prÃ©vention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit "fonds Barnier", et les moyens de conforter son action pour protÃ©ger les populations face Ã la montÃ©e des risques. Ce rapport complÃ¨te l'analyse publiÃ©e par la Cour en avril 2026 sur l'assurance des catastrophes naturelles, en examinant le financement des actions de prÃ©vention et de protection des populations.

Cour des comptes